

LA MEILLEURE VALBUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS
 Jeune Hyson, (bon) 20 cts.
 Poudre à canon, (de choix) 30 "
 (extra)..... 35 "

THÉS NOIRS
 Congou, (bon)..... 25 cts.
 (choix extra)..... 30 "

THÉS DU JAPON.
 Bon, (Feuille naturelle)..... 18 cts.
 De choix 20 "
 Très bon 22 "
 Choix extra 23 "

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. D'OEUVRETTEN, Gérant,
 143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROCERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
 15, rue St. NICHOLAS,
 OTTAWA.

RESIDENCE AU DESSUS DU MAGASIN.

Connections par Téléphone.
 Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poèles et Fournaies constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

Aux Electeurs
 DE LA
CITÉ D'OTTAWA.

MESSIEURS,
 A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'apparais comme j'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire d'après le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec tous les égards de la recon naissance que vous avez si généralement manifestée à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être
 Messieurs
 Votre obéissant serviteur,
WM G. PERLEY,
 Ottawa, 15 nov. 1886.

AVIS
 EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'annexer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps fixé pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des obligations portant hypothèque ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,
 Secrétaire de la Compagnie.
 Daté à Ottawa, ce
 5 Janvier, 1887.

AVIS
 EST par les présentes donné que l'acte d'incorporation de la dite Compagnie sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'annexer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la completion de ce dit chemin, et étendant ses pouvoirs de construction d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,
 Secrétaire de la dite Compagnie.
 Daté à Ottawa, ce
 5 Janvier, 1887.

AVIS
 EST par les présentes donné que l'acte d'incorporation de la dite Compagnie sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'annexer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la completion de ce dit chemin, et étendant ses pouvoirs de construction d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,
 Secrétaire de la dite Compagnie.
 Daté à Ottawa, ce
 5 Janvier, 1887.

AVIS
 EST par les présentes donné que l'acte d'incorporation de la dite Compagnie sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'annexer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la completion de ce dit chemin, et étendant ses pouvoirs de construction d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,
 Secrétaire de la dite Compagnie.
 Daté à Ottawa, ce
 5 Janvier, 1887.

TELEGRAPHIE DANS LA CAPITALE

Empoisonnement supposé
 On rapporte qu'un vieillard de 87 ans, résidant à Preston, Rochesterville, a fait des révélations. Il a épousé dernièrement sa troisième femme qui, elle, en était à son deuxième mari. Pour une raison ou une autre, les époux ne vivaient pas en très bonne intelligence, et le plus souvent la femme n'était jamais à la maison. La propriété du vieillard est estimée à près de \$2,000. Vers le 5 décembre dernier sa femme étant à la maison lui offrit du whiskey qu'il accepta, mais à peine l'eût-il goûté qu'il fut pris de vomissements.

Le vieillard interrogé à ce sujet, dit : "Ma femme tenta une seconde fois de m'empoisonner vers le jour de Noël. Elle l'a fait dans le but de devenir propriétaire de mes biens, mais je ne suis pas mort encore."

Depuis trois semaines le vieillard n'a pas revu sa femme et ne sait où elle est cachée.

Nous donnerons sous peu de nouveaux détails au sujet de cette affaire.

Club de raquettes "Le Canadien"
 Les membres du club de raquettes "Le Canadien" sont priés de s'assembler ce soir à leur salle, rue Sparks. Affaires très importantes à propos d'excursion. Par ordre, A. LaRoche, secrétaire.

Conseil municipal de la Pointe à Gatineau
 A une assemblée spéciale du conseil de ce village, tenue à l'hôtel de ville, jeudi le 20 courant, étaient présents M. le maire L. P. Sylvain, sortant de charge et MM. les conseillers Honoré Lafontaine, William Smith, John Laurent et Alcide Lafortune.

Le conseiller Lafortune ayant prêté serment d'office, proposa, secondé par le conseil Laurin, que M. L. P. Sylvain soit réélu maire pour l'année courante. La motion est emportée à l'unanimité.

Après avoir rempli les formalités d'usage le nouveau maire fit une revue des actes du conseil pour l'année 1886, et fit voir que décidé ment le village était entré dans la voie des améliorations et du progrès, grâce à la bonne entente et à l'harmonie qui a toujours présidé aux délibérations du conseil.

Ensuite eut lieu l'ouverture des soumissions pour réparations au pont Moreau. La plus haute est de \$370 et la plus basse de \$335. Comme ces soumissions paraissent trop élevées, à la demande du maire elles sont prises en considération jusqu'à la prochaine réunion du conseil.

Ensuite le secrétaire-trésorier donna lecture d'une communication du Dr Demers, par laquelle il le regrette de ne pouvoir accepter la charge de conseiller à laquelle il avait été appelé unanimement aux dernières élections.

Le conseiller Galipeau ayant donné sa démission pour cause d'absence, il est proposé par le conseiller Lafortune, secondé par le conseiller Smith que M. Berthaume soit élu à sa place.

Il est proposé en aménagement par Honoré Lafontaine, secondé par John Laurin que M. Drouin manufacturier soit élu conseiller.

La motion et l'amendement ayant reçu le même nombre de voix, le maire donna son vote en faveur de M. Drouin.

Il y aura séance spéciale mercredi prochain.

Libre Echange.
 La réduction du revenu et l'abolition des timbres sur les médecines brevetées ont grandement bénéficié aux acheteurs tout en soulageant les fabricants. Ceci est surtout le cas avec les préparations Green's August Flower et Boschee's German Syrup, car la réduction de 36cts par doz a été employée pour augmenter la capacité des bouteilles contenant ces remèdes, donnant ainsi un cinquième de médecine de plus dans les bouteilles à 75cts. L'August Flower pour la Dyspepsie et affections du foie, et le German Syrup pour les rhumes et troubles des poulmons, ont peut-être la plus forte vogue d'aucune médecine dans ce monde. L'avantage de plus grandes bouteilles sera apprécié par les malades dans chaque ville ou village du monde civilisé. Les bouteilles échantillons à 10cts sont les mêmes.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions — chaises, montres, câbles, miroirs, albums, etc. etc. — Ces conditions sont : "par paiements à la semaine."

Effet de l'exemple. — Autrefois il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui, sans reproche, il y a jusqu'à nos hommes qui veulent avoir leur flacon de "Lotion Persienne" à la moindre apparition des boutons, ou dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'Essai de Léon, le meilleur remède.
DEUX, seul agent.

employés au passage de la pierre dans la partie est de la ville et 65 dans la partie ouest.

—Les employés permanents du service civil ont reçu leur salaire lundi; les autres n'ont pas encore été payés.

—On se plaint de la conduite de certains individus qui fréquentent la buvette sur la glace entre Ottawa et Hull. Deux jeunes sœurs qui travaillent à Ottawa ont été insultées grossièrement en passant à cet endroit durant les soirées de mercredi et d'hier. Avis à qui de droit.

—Durant le mois de décembre dernier il y a eu à Ottawa 63 décès; de ce nombre il y avait 38 hommes et 25 femmes.

—Les clubs de raquettes d'Ottawa se proposent d'assister au grand carnaval à Montréal.

—On commence à s'agiter dans toutes les parties de la ville au sujet des candidatures qui vont surgir de la convention qui sera tenue mardi prochain.

—Les réparations au Sénat et à la Chambre des Communes sont poussées avec activité. L'apparence des murs sous leur nouvelle teinte rose ne laisse rien à désirer.

ECHOS DE HULL

Résultat fatal
 La jeune fille de M. John Patton, qui avait reçu de sérieuses brûlures lors de l'explosion de la dynamite sur le chemin de Chelsea, est morte à la suite d'atroces souffrances.

Deuxième année
 Avec son numéro du mois de décembre, le *Colonisateur Canadien* commence sa deuxième année d'existence. Nous félicitons notre vaillant et patriotique confrère de ses efforts fructueux du passé, et nous lui souhaitons que cette deuxième année soit couronnée d'autant de beaux succès que la première.

Arrangements
 Une députation du conseil du comté de Pontiac a eu, hier, une entrevue avec M. H. J. Beemer, le constructeur du chemin de fer Pontiac et Pacifique afin d'arriver à un règlement amical au sujet du bonus de \$100,000 voté par le comté. Des actions sont entrées en cour supérieure au sujet de ces \$100,000. Aucune décision n'a pu être prise, vu l'absence du président de la Compagnie, M. Church.

La question des écoles
 Monsieur le Rédacteur,
 Permettez-moi de vous féliciter du rapport que vous nous donnez dans votre journal du 17 courant, au sujet des écoles de la Cité de Hull, mais tout en vous donnant crédit de ce rapport, je me crois obligé de vous faire remarquer que vos renseignements au sujet de l'école Ste Anne ne sont pas tout à fait corrects, en ce que cette école ne doit pas être considérée comme une école préparatoire.

Cette école qui est fréquentée par 83 élèves, garçons et filles de six à seize ans, comprend huit classes. Dans les quatre premières classes l'on enseigne la grammaire française et anglaise, le catéchisme de persévérance, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'arithmétique et la géographie. Dans les deux dernières classes, le français et l'anglais sont enseignés et suivis par tous les élèves. C'est en considérant le nombre de classes et l'avancement des élèves que l'on est convaincu que l'école de Ste Anne est beaucoup plus qu'une école préparatoire.

Je profiterai de cette circonstance pour signaler à Messieurs les Commissaires que le besoin se fait sentir plus que jamais d'agrandir l'école et d'avoir une seconde institutrice. La population du quartier Cinq augmente rapidement depuis un an et le nombre d'enfants est trop considérable pour une école tenue sur un pied aussi satisfaisant que celle qui est tenue par l'institutrice actuelle, mademoiselle Condou.

J'ai constaté que le montant des taxes municipales payé par le quartier cinq seulement s'élève à \$531.25 plus \$83.00 de rétributions mensuelles, ce qui représente un montant de \$614.25. Je crois qu'avec un revenu semblable, il sera facile de payer le salaire d'une seconde institutrice et de faire les agrandissements nécessaires.

UN CONTRIBUABLE
 Hull 20 janvier 1887.

A Aylmer
 Son Honneur le juge Wurtels a rendu hier soir les sentences suivantes :

Frappier, de St André Avelin, pour vente frauduleuse d'une terre, \$50 d'amende et six semaines de prison.

Rousson dit Leroux, pour homicide sur la personne de Ladéroule, le 1er octobre dernier, 14 ans de pénitencier. Rousson est âgé de 64 ans.

RAFFLE
 Il sera rafflé, à la salle St-Jean-Baptiste, Chaudière, une montre en or et en argent, au profit du Corps de Musique de l'endroit, demain, vendredi, le 21 janvier. Les prix des billets s'élèvent de 25 et 15 cts.

A VENDRE
 A vendre à bon marché, maison, cheval, voitures d'hiver et d'été, phaeton, harnais, robes de carrosse, etc.
 De GAUCHER,
 Rue Principale, Hull.
 N. B.—M. le docteur Gaucher désire aussi faire savoir à ceux qui sont en compte avec lui qu'il a bien voulu venir régler, afin d'éviter les désagréments de la collection.
 19 janvier 1887.—1s

PERDU
 Un bouc caillie, appartenant à M. Narcisse Brassat, est disparu de son étable depuis trois jours. Prière à ceux qui l'auraient vu d'en informer M. Narcisse Brassat, No. 8, rue Victoria, Hull.
 19 janvier 1887.—1s

Maison de Pension Privée
 —TENUE PAR—
Mme. E. RENAUD,
 No. 119 rue O'Connor, Ottawa.

On trouvera à cette maison une pension de première classe; même que dans les chambres confortables, spacieuses, bien chauffées. Conditions avantageuses.
 Ottawa, 14 Janvier 1887. 1m

Vente par le Shérif
 DAME CATHERINE HARDGROVE, du canton de Maniwagan, dans le district d'Ottawa, Demanderesse; contre les terres et éléments de Allan Grant, Octave Groulx et Cyrille Groulx, tous trois du canton de Cameron, dans le district d'Ottawa, cultivateurs, conjoints et séparément, Défendeurs;
 1. La moitié nord du numéro dix sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante acres en superficie, plus ou moins; avec les bâtiesse dessus érigées; le tout la propriété du défendeur Allan Grant.
 La moitié sud du lot numéro dix-sept (No. 17), dans le second rang du dit canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante et neuf acres en superficie, plus ou moins; avec les bâtiesse dessus érigées. Le tout la propriété du défendeur Cyrille Groulx.
 Pour être vendues au bureau du registraire pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le QUINZIÈME JOUR de FEVRIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit br. f. r. rapporte le premier jour de mars 1887.

LOUIS M. COULTREE,
 Shérif.
 Bureau du Shérif, Aylmer,
 20 Janvier 1887.

La résignation de Ross a complété libéraux. Ils paraissent croire l'appareil, ce qui